

un excellent instituteur : les élèves font des progrès rapides, et les examens du bout de l'an vous donneront pleine et entière satisfaction, mais si le maître, pour une raison ou pour une autre, quitte vos endroits, que restera-t-il de son enseignement ? Il en restera quelque chose sans doute à ses élèves, mais pas un document dont puissent profiter un nouvel instituteur et de nouveaux élèves. Le bon instituteur qui vient de partir ne laisse pas de traditions, et votre école ne profitera pas pour l'avenir de ses leçons passées ; on peut dire qu'il a emporté l'école avec lui.

Il n'en serait pas ainsi, messieurs, si l'école avait ses archives, si vous faisiez conserver avec soin les travaux que préparent les élèves aux examens annuels, c'est-à-dire leurs cahiers d'écriture, de calcul, d'analyse, et de dessin. Un nouveau maître, une jeune institutrice qui est à ses débuts dans la carrière, pourrait consulter ces archives et y puiser les leçons les plus utiles, en étudiant la méthode de ses prédécesseurs. Le travail d'autrui suppléerait à son inexpérience, et ce serait tout profit pour vos enfants. Il suffit pour cela que les élèves aient des cahiers uniformes.

Cette coutume existe déjà dans plusieurs pays, et en particulier aux Etats-Unis.

Je vous prie donc de voir à ce qu'il y ait dans chacune de vos écoles une armoire convenable pour conserver les travaux des élèves, le *Journal de l'Instruction Publique* etc., et durant les vacances, les cartes géographiques ou modèles quelconques. Vous pourrez, dans bien peu de temps, constater les bons résultats de cette précaution, d'ailleurs peu coûteuse.

LE JARDIN

Je vous ai parlé de l'étendue que devrait avoir le terrain de l'école, et en disant un *demi-arpent*, je n'ai voulu que fixer un minimum, car il importe de plus qu'il y ait un jardin attaché à l'école. Je sais qu'en général vous accordez à l'instituteur assez de terrain pour cela, mais vous devriez le faire invariablement ; vous devriez tenir à ce que les maîtres et maîtresses fassent du jardinage. Si ces dernières avaient besoin d'un peu d'aide pour les plus gros travaux, je suis convaincu qu'elles trouveraient toujours parmi les contribuables des personnes disposées à leur rendre service.

Le jardin de l'école devrait avoir sa renommée au milieu de vous, et vous devriez tous contribuer à l'orner et à l'enrichir, car s'il est de quelque profit à l'instituteur, il ne manquera non plus de vous être utile indirectement à vous-mêmes. En effet, ce que vos enfants apprendront à l'école en fait de culture vous sera profitable. Vous utiliserez leurs connaissances dans vos travaux sur la ferme, et souvent peut-être vous serez étonnés de la somme que vous aura rapportée une leçon donnée à votre enfant.

Le jardin d'ailleurs, pour un maître intelligent, est un précieux moyen d'enseignement. Par exemple, pour enseigner le *Petit Manuel d'Agriculture*, quoi de plus utile que les démonstrations pratiques faites, sous les yeux mêmes des élèves, dans la culture du jardin ? Cette méthode possède ce grand avantage, qu'elle rend l'étude attrayante pour les enfants, qu'elle les instruit sans effort de leur part, car alors ce n'est plus seulement au moyen des mots qu'on leur communique des idées ; c'est par la vue des choses mêmes dont on veut leur donner l'intelligence. Un enfant peut apprendre ainsi les matières les plus difficiles et les plus arides, et cela, sans fatigue.

Supposez de plus que le maître ait un rucher, vos enfants apprendront l'élevage des abeilles, chose facile, mais ignorée, parce que bien peu de gens en compren-

nent l'importance. Vous devriez insister pour que vos instituteurs cultivent les abeilles, et pour cela, s'il le faut, leur acheter vous-mêmes une première ruche. Cette culture coûte peu et rapporte beaucoup. Voici une feuille de compte que m'a transmise un apiculteur de profession, M. Thomas Valiquet, de St. Hilaire :

1^{re} ANNÉE (1874)

Achat d'une ruche d'abeilles.....	\$12 00
Sucre blanc donné en sirop au printemps pour stimuler l'élevage du couvain.....	1 00
Achat de bois, etc., pour fabriquer les petites boîtes à miel.....	2 20

2^e ANNÉE (1875)

Sucre blanc donné en sirop (aucun autre frais)....	1 20
Total.....	\$16 40

Avoir :

Une ruche d'abeilles.....	\$12 00
Récolte de miel en petites boîtes, en 1874.....	13 00
Miel coulé, 8 livres à 10 cts.....	00 80
Récolte de miel en boîtes, en 1875.....	18 70
Miel coulé, 10 livres à 10 cts.....	1 00
	\$45 50
Déduisant les frais.....	16 40

Profit net.....\$29 10

Cette culture aurait encore pour effet de donner un nouvel attrait au séjour de l'école. Si maintenant la maison est spacieuse et bien aérée, si les tables et les bancs sont commodes, si le jardin est bien tenu, les enfants se plairont à l'école ; au lieu d'inventer des prétextes, pour manquer les classes, ils aimeront à s'y rendre tous les jours, et nous verrons enfin disparaître cette plaie que les inspecteurs signalent dans tous leurs rapports : l'assistance irrégulière dans les écoles de la campagne. En effet, pour un rien, sous le moindre prétexte, l'enfant manque l'école ; une fois il a fait une commission pour la famille, une autre fois on l'a gardé pour travailler au champ, comme si le travail d'un enfant de 7, 8 ou 9 ans était indispensable à la récolte. Sachez-le, lorsque l'enfant manque son école, il perd son temps et le fait perdre aux autres, car lorsqu'il revient en classe, il se trouve en arrière des autres : on a avancé et lui est resté stationnaire. Alors le maître est obligé de répéter et recommencer les leçons déjà données, et ceux qui sont assidus et laborieux portent ainsi la peine des absences des autres, ou bien si le maître ne recommence pas ses leçons, l'enfant descend dans une classe inférieure, et de là son dégoût pour l'école. Mais à qui la faute, sinon aux parents qui l'ont retenu sous un prétexte souvent futile ? Il faut de graves raisons pour empêcher un enfant d'aller à l'école et ceux qui le font ne réfléchissent pas qu'ils doivent payer de la même manière que si l'enfant assistait régulièrement. Dans les visites que vous faites et aux examens publics, vous devez faire comprendre cela aux parents.

Aidez-moi, messieurs, à opérer une réforme sous ce rapport : c'est l'intérêt du pays, c'est votre propre intérêt, encore plus que la loi, qui l'exige.

VISITE DES INSPECTEURS

Vous savez que les inspecteurs, dans leurs visites